

2019-UNAT-909, Haroun

Décisions du TANU ou du TCNU

Notant que l'appelante, la partie innocente, a perdu son emploi, ses perspectives de carrière au sein de l'organisation et que les directeurs incriminés sont restés enracinés dans leurs postes, Unat a jugé qu'il y avait une variation substantielle ou une disparité frappante entre le prix décerné par UNT et le Le prix que Unat considérait aurait dû être fait. Unat a jugé que, étant donné qu'une ordonnance de réintégration était peu susceptible d'être mise en œuvre, un prix plus généreux était justifiable dans les circonstances. Unat a jugé que UNDT ne s'est pas trompé dans le droit ou le fait en refusant les dommages moraux, car il n'y avait aucune preuve corroborante au témoignage de l'appelant et, par conséquent, les preuves ne répondaient pas à la norme de preuve. UNAT a confirmé l'appel et a modifié le jugement UNT pour attribuer un salaire de base net de 24 mois (avec intérêt) en compensation pour la résiliation illégale de sa nomination.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La requérante a contesté son licenciement et la décision de l'exclure de l'exercice d'examen comparatif impliquant des assistants d'entrepôt. UNDT a jugé que la décision d'exclure le demandeur de l'examen comparatif, qui a constitué la base de la décision de résilier son emploi, a été entachée de mauvaise foi et de motifs inappropriés. UNDT a constaté que la décision de résilier l'emploi de l'appelant était illégale. Undt a attribué un salaire de base net de six mois en compensation et a renvoyé la conduite de l'un des gestionnaires au Secrétaire général pour une action possible pour faire respecter la responsabilité.

Principe(s) Juridique(s)

UNAT sera normalement réticente à interférer avec une indemnité de compensation par l'UNDT mais a le droit de le faire où (i) il y a eu une irrégularité ou une mauvaise

orientation; (ii) il n'existe aucune base sonore ou raisonnable pour le prix; ou (iii) il y a une variation substantielle ou une disparité frappante entre le prix décerné par UNDT et le prix Unat considéré aurait dû être décerné. Lorsqu'il y a une variation substantielle ou une disparité frappante entre une indemnité de rémunération faite par UNDT, et que le prix Unat considérerait avoir été pris, un que un at-at devrait interférer sur le terrain d'une erreur factuelle, résultant en une décision manifestement déraisonnable. Lorsque des représailles contre un membre du personnel prennent la forme de licenciement de l'emploi et que la réintégration n'est ni probable ni pratique, alors des attributions substantielles de rémunération seront appropriées.

Résultat

Appel accordé

Applicants/Appellants

Haroun

Entité

MANUI

Numéros d'Affaires

2018-1203

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

3 Mai 2021

President Judge

Juge Murphy

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compensation

Dommages-intérêts pécuniaires (matériels)

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Représailles

Cessation de service

Résiliation de l'engagement (voir aussi, Résiliation de l'engagement)

Licenciement (de nomination)

Droit Applicable

TANU Statut du Tribunal

- Article 10.5(b)
- Article 2.1

TCNU Statut

- Article 10.7

Jugements Connexes

UNDT/2018/083